

Déclaration liminaire du CST du 20 mars 2023

La CGT souhaite pour ce premier CST faire part de la colère, de l'écœurement profond, du sentiment d'injustice, face à ce qui se joue sur les retraites. Face à la mobilisation et au débat, le gouvernement et le président viennent de faire le choix du 49-3 ! C'est un échec et un désaveu pour eux. Et c'est bien la lutte déterminée des travailleuses et travailleurs, de la jeunesse, dans le cadre d'une unité syndicale complète, qui conduit à cette impossibilité pour Elisabeth Borne d'obtenir une majorité pour sa contre-réforme des retraites. Nous avons le sentiment de ne plus avoir à faire à des responsables politiques, mais à des gens qui se contenteraient d'appliquer un manuel de « management pour les nuls » sur la conduite du changement.

Les français, les salariés ont bien compris qu'il y avait d'autres solutions. Nous voler deux ans de vie, de la partie de la retraite où l'on a le plus de chance d'être encore en bonne santé : c'est faire baisser la pension de ceux qui ont une carrière complète et qui perdront leur surcote, c'est faire une croix sur des années de projets, d'engagements associatifs, de moments avec les proches, les petits enfants. Cette réforme est injuste, et injustifiable, c'est ce qu'affirment, depuis des semaines, des millions de personnes dans les manifestations, par la grève et dans toutes les initiatives. Ces mobilisations massives sont soutenues par une très large majorité de la population et la quasi-totalité des salariés.

Les agents régionaux seront frappés de plein fouet. Comme le montrent les chiffres de notre rapport social, un tiers de l'effectif actuel dépassera les 65 ans dans les dix prochaines années. Beaucoup de ces agents sont issus des métiers pénibles, ceux de l'entretien, ceux des petites pensions (la retraite c'est aussi la question du pouvoir d'achat, le régime indemnitaire ne cotise que très peu). Ne leur volons pas deux ans de leur vie.

Nous appelons les élus de la collectivité à se positionner pour le retrait de cette réforme.

Sur le dialogue avec les syndicats en région, nous appelons à être à l'écoute des besoins des agents (sur le pouvoir d'achat par exemple) et des avis des syndicats, et à ne pas suivre le contre-exemple du gouvernement. Nous mettons en garde contre une pratique verticale qui viserait à imposer ses décisions sans tenir compte des agents et de leurs représentants que ce soit sur les conditions de travail, sur les effectifs dans les lycées, ou encore sur la tentation d'imposer la fin du bureau individuel dans les services.